**Commission des finances**

Bottens, le xx avril 2024

Au Conseil communal
De et à
1041 Bottens

Rapport de la Commission des finances statuant sur le Préavis Municipal n° 2024-05 relatif à:

**Une demande de crédit d'investissement de CHF 64'400.- pour la réalisation des zones 30km/h dans le village**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission des finances composées de MM. David Bailly, Frédéric Delacrausaz, Hervé Pittet et François Allaz, s'est réunie le 27 mai 2024 afin de débattre et de statuer sur le préavis cité en titre.

Lors de la séance du Conseil communal du 22 mai 2023, le « préavis no 2023-02 relatif à une demande de crédit d'étude pour l'abaissement de la vitesse et la mise en zone 30 km/h dans notre village » avait été accepté. La dépense d'investissement demandée était de CHF 23'000.-.

La Municipalité a donc mandaté le bureau d'ingénieur Citec afin d'effectuer cette étude sur la mise en zone 30km/h.

L'étude étant terminée, la Municipalité présente donc un préavis pour la réalisation des zones 30km/h dans le village ainsi que diverses modifications de signalisation.

La charge annuelle relative à cet investissement peut être supportée par le ménage communal.

Pour rappel, le rôle de la Commission des finances est de statuer sur les incidences financières pour la Commune.

**Conclusion**

Ceci étant exposé, la commission, à l'unanimité de ses membres, propose au Conseil communal de Bottens d'accepter le Préavis Municipal no 2024-05 de la manière suivante

1. D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement pour la réalisation des zones 30km/h dans le village ;
2. D'engager une dépense d'investissement de CHF 64'400.- ;
3. D'utiliser prioritairement les liquidités de la commune, à défaut de recourir à un emprunt bancaire.

Les membres de la Commission des finances :

David Bailly, Président

Hervé Pittet, Membre

Frédéric Delacrausaz, Membre

François Allaz, Rapporteur